

Documents à fournir pour le PÔLE SANTE à l'inscription au Lycée professionnel de Revel

- **La fiche d'urgence « INFIRMERIE »** indispensable en cas d'urgence et d'évacuation

- **Pour tous les élèves à l'inscription**
 - La photocopie
 - o De la vaccination antipoliomyélique antidiphtérique, antitétanique (page 66 ou 92 selon les carnets de santé)

- **Pour tous les ELEVES MINEURS à la date du 01/09/2019 :**
la fiche de renseignements médicaux pour le médecin scolaire dans le cadre la visite obligatoire pour travail sur machines dangereuses (à mettre sous enveloppe cachetée avec le nom, prénom et classe).

IMPORTANT : POUR LES ELEVES INTERNES

Pour faciliter une éventuelle prise en charge médicale et hospitalière, en cas de nécessité durant la semaine ; il faut faire une demande de carte vitale pour votre enfant, auprès de votre centre de sécurité sociale. Ceci, afin que votre enfant puisse l'avoir avec lui la semaine. Elle se fait habituellement à l'âge de 16 ans mais il est possible de la demander dès l'âge de 12 ans. Votre enfant sera toujours assuré sous votre couverture sociale, il aura juste sa propre carte avec son numéro.